

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire  
du Cercle d'Éthique des Affaires – Mercredi 30 juin 2021**

Conformément à la convocation adressée à l'ensemble des membres du Cercle d'Éthique des Affaires (CEA) par courrier électronique en date du 10 juin 2021, une Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue le 30 juin 2021, organisée en visioconférence via le système Cisco Webex.

L'Assemblée Générale Ordinaire est ouverte à 9 h 30 par Dominique Lamoureux, Président du CEA.

Les statuts du CEA précise que l'Assemblée Générale Ordinaire ne peut valablement délibérer que si le tiers au moins de ses membres sont présents ou représentés. Le CEA comptant 64 membres votants au jour de l'Assemblée Générale et 31 de ses membres étant présents ou représentés selon la feuille de présence (soit 48 % des membres du CEA), plus d'un tiers des membres de l'association étant ainsi présents ou représentés, l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2021 peut valablement statuer.

### **1. Présentation du Rapport moral de l'exercice 2020 et des activités du CEA en 2020/2021**

Le rapport moral de l'exercice 2020 a été présenté par Dominique Lamoureux. Le président du CEA a mis l'accent sur la qualité du travail effectué et la résilience de l'association dans une période insolite. Il a remercié l'ensemble des membres du Bureau, les prestataires et les membres du Conseil d'Administration pour leur engagement.

En 2020/2021, le CEA a accueilli 5 nouvelles entreprises. 2 entreprises ont quitté leur qualité de membres. Le CEA compte aujourd'hui 57 entreprises totalisant 131 adhérents, 2 écoles totalisant 7 chercheurs-universitaires, 3 experts et 2 étudiants soit un total de 143 adhérents.

Les activités du CEA en 2020/2021 (cf. dossier Assemblée Générale joint au procès-verbal – pages 10 à 22), ont été présentées à l'Assemblée par Stéphanie Scoupe, Francine Ruellan, Marie-Agnès Vieitez et Louis Colin.

Les différentes activités du CEA ont été rappelées : 3 conférences Prospectives du Club Pro, 5 Ateliers pratiques, 5 Librairies de l'éthique, 5 évènements Génération Éthique, le Prix de l'Éthique en partenariat avec l'université de Cergy, la présentation du Baromètre du Climat Éthique CEA – La Poste, et la co-organisation du colloque de l'EBEF en visioconférence. Un point a été fait sur les actions de communication entreprises (nouveau site internet, lettre d'actualité, compte-rendus d'évènements, interviews vidéos, articles, rapports et réseaux sociaux).

## **2. Présentation du rapport financier 2019 (comptes de résultat et bilan)**

---

Marie-Agnès Vieitez, Trésorière de l'Association, a ensuite présenté à l'Assemblée son rapport financier et commenté les comptes du CEA au 31/12/2020 (cf dossier Assemblée Générale – pages 26 et 27). Malgré la crise sanitaire, les comptes sont équilibrés et font apparaître un résultat positif de 24 089 euros.

## **4. Vote sur les résolutions**

---

Les résolutions sont adoptées à la majorité simple des présents ou représentés conformément aux statuts de l'Association.

### 4.a. Résolution N° 1 : vote sur le rapport moral 2020 et le compte-rendu d'activité

L'Assemblée Générale Ordinaire du CEA approuve le rapport moral et le compte-rendu d'activité présentés par le Président de l'Association. Cette résolution est adoptée par 100% des membres présents ou représentés.

### 4.b. Résolution N° 2 : vote sur le rapport financier 2020

L'Assemblée Générale Ordinaire du CEA, après avoir entendu la présentation du rapport financier sur les comptes 2020 faite par Marie-Agnès Vieitez, Trésorière de l'Association, et pris connaissance des comptes de résultat et bilan annuels établis par le Cabinet Comptable AFIGEC, approuve ces comptes et donne quitus à la Trésorière pour sa gestion. Cette résolution est adoptée à 100% des membres présents ou représentés.

### 4.c. Résolution N° 4 : Affectation du résultat de l'exercice 2020

L'Assemblée Générale Ordinaire du CEA, sur proposition de son Président, décide d'affecter la totalité du résultat 2019, soit 24 089 euros en report à nouveau. Cette résolution est adoptée par 97% des membres présents ou représentés.

## **5. Renouvellements ou nominations**

---

Sont ensuite soumis à l'approbation de l'Assemblée les renouvellements de mandats ou nominations de nouveaux administrateurs proposés par le Conseil d'Administration (cf dossier Assemblée Générale – pages 30).

Le Président rappelle que :

- Conformément aux statuts, le CEA est dirigé par un Conseil d'Administration de 25 membres maximum élus par l'Assemblée Générale pour une durée de trois ans.
- Trois administrateurs sur les vingt et un que comprend actuellement le Conseil d'Administration du CEA ayant été élus lors de l'Assemblée Générale de juin 2018, leur mandat arrive ainsi à son terme. Il s'agit des mandats de :

- Catherine Coppo, Groupe La Poste
  - Maxime Goualin, Groupe Legendre
  - Jean Baptiste Siproudhis, Thales
- Suite à l'appel à candidature qui a été envoyé aux membres du CEA le 8 juin 2021, le Bureau du CEA a reçu une nouvelle candidature :

- Agnès d'Oliveira, TotalEnergies (en remplacement d'Hilde Luystermans)

Les CV et lettres de motivation de ces candidats figurent au dossier de l'Assemblée Générale.

Le Président soumet alors au vote les candidatures proposées par le Bureau du CEA. Tous les candidats obtiennent un nombre de voix suffisant pour rester ou accéder au poste d'administrateur. Les résultats suivants s'appuient sur le nombre total des membres présents ou représentés :

- Catherine Coppo : 91% de « oui »
- Maxime Goualin : 97% de « oui »
- Jean Baptiste Siproudhis : 100% de « oui »
- Agnès d'Oliveira : 100% de « oui »

Le nouveau Conseil d'Administration se compose de 19 administrateurs.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare close l'Assemblée Générale Ordinaire du CEA du 30 juin 2020 à 10h30.

Fait à Paris le 30 juin 2021,

Le Président

Administrateur, Secrétaire du Bureau

Dominique Lamoureux

Stéphanie Scoupe

PJ : Dossier de l'Assemblée Générale Ordinaire 2021, comprenant :

- La présentation par le Président du rapport moral 2020 et des activités 2020/2021 ;
- Les activités réalisées et les événements à venir ;
- Le rapport financier de la Trésorière, comptes de résultat et bilan ;
- Les CV et lettres de motivation des candidats au Conseil d'Administration.